

CAP – Ours Coordination Associative Pyrénéenne pour l'Ours *Pyrénées, Pays des Hommes, Pays des Ours*

Communiqué de presse, le 19 juin 2020.

L'ours, la démocratie, et la justice

Une **manifestation en protestation contre l'abattage d'un ours en Ariège** a été organisée pour ce samedi 20 juin 2020 à Foix par des associations favorables à la protection de l'ours dans les Pyrénées. La coordination associative pyrénéenne pour l'ours, CAP Ours, n'a pas pris part à l'appel à manifester, mais travaille à d'autres actions.

Cette manifestation pacifique a été interdite par la préfecture de l'Ariège suite aux menaces de contre-manifestation de la part d'opposants à l'ours qui ont déjà amplement démontré leur penchant pour la violence.

Même si nous ne sommes pas parties prenantes de l'organisation, nous condamnons vivement cette interdiction qui ne laisse la parole qu'à des groupuscules violents et radicalisés.

On ne peut s'empêcher de faire le parallèle avec les événements du 5 mai 2018 à la Bastide de Sérou, toujours en Ariège.

Ce jour-là, des associations écologistes ariégeoises organisent des conférences et une exposition publique sur l'état de l'environnement en Ariège. Les associations de protection de l'ours sont invitées. Une contre-manifestation violente, organisée par la Fédération de chasse de l'Ariège et l'ASPAP, et autorisée par la Préfecture de l'Ariège, empêche le bon déroulement de l'évènement, protégé par 200 CRS. Menaces de mort, violences sur personnes, blocage de l'accès protégé par les CRS. Sur la rive opposée de la rivière Arize, Philippe Lacube, actuel président de la Chambre d'Agriculture 09, aux côtés de Jean-Luc Fernandez (président de la fédération de Chasse 09) et de troupes bien échauffées, vocifère dans un porte-voix des propos haineux envers les associatifs, et promet que "la prochaine fois on la passera la rivière".

<https://www.youtube.com/watch?v=NlqX4XPwtVM>

Les **plaintes engagées depuis 2 ans** par les associations sont **toujours au point mort**.

Le fait de recevoir des intimidations, des menaces, de risquer de "se faire casser la gueule" juste parce qu'on a osé exprimer ses opinions et ses idées n'a qu'un nom : **le totalitarisme**.

Dans le dossier qui nous intéresse, ses **premières victimes** sont les **éleveurs modérés** qui œuvrent avec efficacité pour faire en sorte que la cohabitation ours/élevage se passe le mieux possible : ostracisme, intimidations, tags, pneus crevés. D'où leur extrême discrétion, face à une omerta qui ne laisse que les plus radicaux s'exprimer médiatiquement.

Ce sont aussi **les commerçants** qui, affichant un poster d'ours, se voient menacer d'un bris de vitrine s'ils ne le retirent pas.

Et bien sûr **les représentants des associations de défense de l'environnement** qu'on veut empêcher de s'exprimer.

Les décisions différenciées de la Préfecture de l'Ariège suivant les interlocuteurs dans ces 2 événements **sont un encouragement indirect aux pratiques les plus violentes des opposants** et ne pourront qu'entraîner de leur part le dérapage incontrôlable de ce dossier.

Rappelons également que **tous les actes illégaux des opposants à l'ours en Ariège n'ont à ce jour trouvé aucune conclusion devant la justice**.

Les appels hypocrites au dialogue de certains élus locaux soutenant par ailleurs ouvertement cette mouvance apparaissent comme indécentes : **il n'y a pas de dialogue possible sous la menace de violences**.

Nous avons là le reflet du délitement de la démocratie et de la justice en Ariège.

Les associations membres de CAP - Ours

Altair Nature, Animal Cross, Association Nature Comminges (ANC), Comité Écologique Ariégeois (CEA), Conseil International Associatif pour la Protection des Pyrénées (CIAPP), FERUS (Groupe Loup France/ARTUS), Fonds d'Intervention Eco- Pastoral – Groupe Ours Pyrénées (FIEP), France Nature Environnement (FNE), France Nature Environnement Hautes Pyrénées (FNE 65), France Nature Environnement Midi- Pyrénées (FNE Midi-Pyrénées), Nature en Occitanie, Pays de l'Ours-ADET (Association pour le Développement Durable des Pyrénées), Société d'Etude de Protection et d'Aménagement de la Nature dans le Sud Ouest – Pyrénées-Atlantiques (SEPANSO 64), Société nationale de protection de la Nature (SNPN), Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), Sours, WWF France.